

222C1817
FR0010307819-FS0563

13 juillet 2022

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

LEGRAND
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 juillet 2022, la société de droit américain Massachusetts Financial Services Company¹ (111 Huntington Avenue, Boston MA 02199, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 8 juillet 2022, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société LEGRAND et détenir 26 641 639 actions LEGRAND représentant autant de droits de vote, soit 9,98% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions LEGRAND sur le marché.

¹ Contrôlée par la société Sun Life Financial coté à la bourse de Toronto. La société Massachusetts Financial Services Company déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

² Sur la base d'un capital composé de 266 817 746 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.